

Socle pour interrupteur unipolaire ou interrupteur à témoin unipolaire, 10 AX/250 Vac

Code de référence: 170-01100

Description

Mécanisme pour un interrupteur unipolaire ou un interrupteur à témoin unipolaire, avec fixation par griffes. Un interrupteur unipolaire vous permet d'allumer ou d'éteindre une seule lampe ou plusieurs lampes commutées en parallèle. Un set de finition et une plaque de recouvrement d'une couleur au choix doivent être commandés séparément.

Cahier des charges

Socle pour interrupteur unipolaire ou interrupteur à témoin unipolaire, 10 AX/250 Vac. L'interrupteur possède des contacts cubiques en argent (sans cadmium) qui sont montés en forme de croix. Les bus de contact sont équipés de bornes à cage avec des vis imperdables. Ces vis ont une tête mixte (encoche ou Pz1 1 x 5 mm). En outre, chaque vis possède un guidage pour tournevis qui évite que le tournevis glisse de la tête de vis. Toutes les bornes de raccordement se trouvent sur la partie supérieure du socle et ont une capacité de fil max. de 2 x 2,5 mm². La longueur de dénudation (8 mm) des fils et le schéma de connexion sont gravés au dos du socle de manière indélébile. La désignation des bornes et le symbole de connexion sont gravés sur la face avant de manière ineffaçable. Le socle est muni dans le bas de deux niches rectangulaires pour l'intégration d'une unité d'éclairage. Dans la niche de gauche (vue de face), une unité d'éclairage à fils ou une unité d'éclairage automatique peut être cliquée. Sur la partie arrière, le socle est pourvu d'évidements ronds assurant le contact direct de l'unité d'éclairage automatique avec l'interrupteur lors de l'encliquetage et, par conséquent, également son raccordement direct.

Lors de la fixation dans une boîte d'encastrement dont les parois internes sont munies d'encoches prévues à cet effet, on utilise des griffes qui s'ouvrent par le vissage de vis munies d'une tête de vis mixte (encoche ou Pz1 1 x 5 mm). Les griffes, qui ont une profondeur d'engrènement de 31 mm, peuvent être repoussées manuellement dans leur position initiale après le dévissage. Ces griffes peuvent également être débloquées facilement à l'aide d'un tournevis. Le cadre de montage a une épaisseur de métal de 1 mm et est zingué après la découpe sur toutes les faces, y compris sur les faces découpées. Sur l'axe horizontal et vertical, le cadre de montage possède 4 encoches pour la fixation par vis dans des boîtes d'encastrement. Ces encoches ont un logement de vis de 7 mm. Pour le montage sur panneaux, le cadre de montage est muni de 4 logements de vis (désignés par un symbole de vis) d'un diamètre de 3 mm. Le milieu du cadre de montage, tant dans le sens horizontal que vertical, est indiqué (corde à craie, laser...) afin que le montage d'un ou de plusieurs mécanismes puisse être réalisé rapidement et simplement. Sur les faces droite et gauche, le socle présente des queues d'aronde pliées vers le haut pour permettre un ajustement horizontal rapide et parfait de plusieurs socles. Les bords repliés vers le haut sur la face extérieure du socle ainsi que le

fléchissement vers l'intérieur confèrent davantage de robustesse. Vous pouvez assembler verticalement les socles d'un entraxe de 60 mm en les glissant l'un dans l'autre. Leur verrouillage est automatique. Pour l'assemblage vertical de socles d'un entraxe de 71 mm, le socle est muni dans le bas de deux languettes préformées. En pliant ces languettes vers le bas sur une distance de 1 mm, elles s'appuient parfaitement sur le point inférieur et l'entraxe de 71 mm est garanti. Les 4 ouvertures rectangulaires (7 x 2,5 mm) dans le cadre de montage peuvent, si la boîte d'encastrement dépasse du plafonnage, compenser un jeu entre 1 et 1,2 mm. En présence d'un tel jeu, la plaque de recouvrement peut malgré tout s'adapter parfaitement au mur.

- Degré de protection: L'ensemble comprenant un mécanisme, un enjoliveur et une plaque de recouvrement a un degré de protection IP41.
- Profondeur d'encastrement: 18 mm
- Marques de certification: CEBEC, NF
- Marquage: CE